



FÉLICITATIONS! VOUS AVEZ TERMINÉ LE CYCLE 2019-2021 DU PFCO

Bonjour Charles André Gaudreault,

Nous sommes heureux de vous confirmer que vous avez obtenu le minimum d'unités de formation continue (UFC) requises pour le cycle 2019-2021* du Programme de formation continue obligatoire, qui se terminera le 30 avril 2021.

Félicitations pour cet accomplissement! En maintenant et en développant vos compétences, vous contribuez, entre autres, à protéger le public. Parce que le domaine du courtage est en constante évolution et que vous avez à cœur de continuer à bien servir et à informer vos clients, nous vous encourageons à continuer de vous impliquer dans votre développement professionnel.

Bien que les formations que vous avez suivies soient affichées dans le Registre des titulaires de permis de l'OACIQ, n'hésitez pas à les mettre en valeur dans vos communications et faites part de vos réalisations à votre clientèle.

Pour de plus amples informations, consultez la page Détails du Programme sur synbad.com.

Cordialement,

L'équipe Formation de l'OACIQ